Rapport annuel

2018 2019

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

RÉDACTION
Direction des communications
et des affaires publiques

CONCEPTION GRAPHIQUE
CORSAIRE Design | Communication | Web

PUBLIÉ PAR
La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon, Québec (Québec) G1X 3M4

Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site web : fcsq.qc.ca

Document : 7429

Dépôt légal – 2e trimestre 2019

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

MISSION

Promouvoir les intérêts de l'éducation publique et, à cette fin, unir les commissions scolaires au sein d'une Fédération ainsi que défendre l'accessibilité à des services éducatifs équitables, diversifiés et de qualité.

ENGAGEMENTS

- Promouvoir le rôle des commissions scolaires et des élus.
- Assurer un leadership de concertation avec les membres dans le cadre d'un partenariat riche et diversifié avec les intervenants du réseau public d'éducation.
- Privilégier l'élève dans nos interventions en visant le meilleur intérêt du réseau public d'éducation.
- Intervenir auprès du gouvernement pour un réinvestissement dans le réseau public d'éducation afin d'assurer la réussite de tous les élèves, jeunes et adultes.
- Favoriser le réseautage des commissions scolaires et faciliter le partage de leurs pratiques, leurs actions, leurs initiatives et leurs innovations.

TABLES DES MATIÈRES

À propos de la Fédération des commissions scolaires du Québec 3

Rapport du président 6

Rapport de la directrice générale 10

Faits saillants 2018-2019 12

Instances politiques 2018-2019 17

- Assemblée générale 17
- Conseil général 18
- Bureau de direction 19

Membres du bureau de direction 20

Membres du conseil général 21

Bilan des activités 2018-2019 25

- Communications et affaires publiques 25
- Financement des commissions scolaires 26
- Formation des élus scolaires et des gestionnaires 27
- Formation générale des jeunes et adaptation scolaire 28
- Formation professionnelle et éducation aux adultes 29
- AEP, services aux entreprises et CPMT 30
- Présence au travail 31
- Relations du travail 33
- Ressources matérielles et technologies de l'information (TI) 34
- Services juridiques 35
- Transport scolaire 35

Lauréats de l'*Ordre du mérite de la FCSQ 2017-2018* 36

Lauréats des *Prix d'excellence de la FCSQ 2017-2018* 39

Personnel administratif 42

Commissions scolaires membres de la FCSQ 44

Notes

Le rapport annuel couvre la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

UNI.E.S, NOUS SERONS PLUS FORTS !

Vers une année déterminante

Cette deuxième année de mandat fut très chargée : le nouveau gouvernement du Québec a placé l'éducation au cœur de ses priorités dès son arrivée en poste. L'impulsion est venue du premier ministre, entraînant dans son sillage bon nombre de projets de loi et de décisions ministérielles requérant l'expertise et la connaissance fine des élu.e.s de notre réseau public d'éducation.

Nous avons été au rendez-vous et continuerons de l'être, entre autres dans l'implantation de la maternelle 4 ans et des négociations nationales à venir pour le réseau public d'éducation. Nous pouvons nous réjouir du travail accompli, ensemble, bien appuyés par la compétente équipe de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). L'actualité est chargée dans le secteur de l'éducation : maternelle, frais scolaires, récréations, infrastructures, pénurie de main-d'œuvre.

Les valeurs portées par la Fédération, équité, intégrité, solidarité, nous inspirent et nous poussent à mettre en évidence les intérêts de nos élèves. Le réseau public d'éducation, grâce à l'engagement de toutes et de tous, fait des progrès. En dialogue avec les partenaires et le gouvernement, nous faisons valoir la place essentielle des élu.e.s scolaires dans la gouvernance de notre réseau. Sur plusieurs sujets, nous faisons part des écueils, des situations locales, de la difficulté de la concrétisation des priorités du ministre de l'Éducation. Souvent, la collaboration des commissions scolaires facilite la mise en place.

Dans la foulée des mouvements mondiaux, les élèves du Québec se lèvent pour le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. La FCSQ est signataire du pacte *La Planète s'invite à l'école*, engageant tous les acteurs de ses réseaux à en faire plus pour la protection de notre environnement. Des commissions scolaires ont emboîté le pas en signant localement le pacte. De nombreuses autres initiatives sont en marche, partout, dans toutes les régions.

Travailler à un repositionnement politique et administratif de la FCSQ

Dans plusieurs dossiers, la Fédération a défendu activement ses positions. Je suis fier d'avoir marqué le coup sur la question des projets particuliers et de la facture scolaire, entre autres. La Fédération a clairement énoncé sa priorité : l'équité pour toutes et tous, peu importe la région où elles et ils habitent, et surtout, leur milieu socioécononomique. En proposant une nomenclature claire des projets, concentrations et autres programmes particuliers, en collaboration avec d'autres partenaires, nous avons clarifié les situations tellement différentes d'une commission scolaire à l'autre, souvent d'une école à l'autre. En nous positionnant pour le financement gouvernemental de tous les projets particuliers, donc la gratuité pour les familles, nous avons clairement affirmé notre choix : une école accessible, équitable et motivante.

En compagnie de plusieurs présidences de commissions scolaires, j'ai présenté en février les attentes prébudgétaires chiffrées des commissions scolaires. Un réinvestissement était nécessaire, en plus de la garantie de compensation pour la baisse de la taxe scolaire et pour le financement des coûts de système. Le budget déposé par le ministre des Finances a répondu en partie aux attentes. Les investissements dans les infrastructures sont au rendez-vous, tout comme le financement minimum des coûts de système.

Pour ces deux dossiers tout comme pour plusieurs autres, les décisions politiques des instances de la FCSQ ont eu écho auprès du gouvernement et des médias.

Tournée régionale du président

Au cours de la dernière année, le président a visité les régions suivantes :
Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Estrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Outaouais et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Travailler au développement des compétences politiques des présidentes et des présidents des commissions scolaires

La démarche entreprise l'an dernier avec l'éthicien René Villemure a été conclue lors du colloque, où nous avons reçu le rapport final, afin de passer d'un gouvernement de processus à un gouvernement d'idées. Afin de consolider le rôle des élu.e.s scolaires et de mettre de l'avant leurs parcours singuliers, j'ai présenté la formation *Parcours d'élu.e scolaire* dans quatre régions. Moment privilégié de réflexion individuelle et collective, la formation a permis aux nombreux commissaires présents de se questionner sur leurs actions comme représentant de leurs concitoyens et dirigeant du milieu scolaire.

Soigner le partenariat avec les groupes impliqués en éducation

Comme je l'ai fait l'an dernier, j'ai multiplié les contacts et les rencontres avec les partenaires du réseau de l'éducation et de divers autres secteurs d'activité. Ma présence sur de nombreux comités établit et consolide les ponts. Nous en avons constaté les résultats lors de nombreuses prises de position et actions publiques. La concertation sera essentielle lors de la prochaine année, les ponts construits avec nos partenaires seront alors très utiles. Parmi ces groupes, mentionnons le comité MEES-Partenaires, le conseil d'administration d'OSEntreprendre, la Commission des partenaires du marché du travail.

J'ai également entretenu les liens avec les regroupements de commissions scolaires hors Québec, au Canada et aux États-Unis. Les discussions permettent de comparer les réalités et les approches, tout en ayant un poids plus fort à l'échelle canadienne. Cela fait rayonner notre système public d'éducation et les gens y œuvrant au quotidien, spécialement les élu.e.s scolaires.

Mettre en scène la FCSQ et ses membres

Je me fais un devoir d'être présent le plus possible aux nombreuses activités des commissions scolaires partout sur le territoire. Par des remises de prix d'excellence locaux et régionaux, par exemple, nos membres mettent en lumière des actions innovantes de leur personnel. Depuis longtemps, ces prix mettent en valeur l'importance et l'apport des commissions scolaires pour la persévérance et la réussite des élèves. Les Prix d'excellence, sur le plan national, ont permis également de mettre en valeur des projets innovants.

Lien privilégié avec le ministre de l'Éducation se complexifie

La première partie de l'année a permis de consolider le lien privilégié construit avec le précédent ministre de l'Éducation, M. Sébastien Proulx. La place des commissions scolaires comme partenaires a été valorisée et mise de l'avant.

La relation avec le gouvernement s'est complexifiée après le 1er octobre dernier. Dès l'élection du nouveau gouvernement, nous avons accueilli le ministre de l'Éducation à notre conseil général. S'est entamé alors un dialogue sur les divers enjeux touchant le réseau public. Ce dialogue n'est pas optimal, ne nous leurrons pas. Toutefois, nous gardons les canaux de discussion ouverts et plusieurs dossiers ont avancé ; pensons seulement aux frais facturés aux parents, une grande priorité de la Fédération cette année.

Malgré l'intention gouvernementale à l'égard de la gouvernance de notre réseau, nous devrons, ensemble, garder le cap. L'expertise et l'expérience des élu.e.s scolaires devront être mises à profit dans la prochaine année. Nous connaissons la réalité de nos élèves, nous connaissons les priorités et les moyens pour les concrétiser.

Consolider le sentiment d'appartenance à la FCSQ

La Fédération des commissions scolaires du Québec n'est pas seulement une fédération de présidentes et de présidents. Elle est forte de tous les élu.e.s provenant de toutes les régions du Québec. Deux actions ont été réalisées pour renforcer le sentiment d'appartenance. D'abord, la formation Parcours d'élu.e scolaire! Aussi, afin d'accroître la place des commissaires, de partager les bonnes pratiques et de nous questionner sur la démocratie et la gouvernance scolaire, nous avons mis en ligne un Forum de discussion; 85 participants sont inscrits et échangent chaque semaine sur un sujet différent lié à leur rôle. Cette communauté fait émerger des discussions au sein même des commissions scolaires et de nos instances.

Cela permet de consolider le sentiment d'appartenance à la Fédération en élargissant nos discussions et en impliquant les commissaires. Nous sommes ainsi mieux branchés sur les défis et les enjeux vécus par chacun des milieux, renforçant inévitablement notre message.

Une année déterminante

Tout indique la venue prochaine d'un autre débat sur la gouvernance et la démocratie en éducation. Nous ferons valoir la force de notre réseau et l'importance de la gouvernance citoyenne de l'éducation publique. Nous protégerons le droit de la population à exercer ce pouvoir local et décentralisé.

Notre réseau, même s'il demeure perfectible, accomplit quotidiennement de grandes choses pour l'avancement de notre société. Chaque jour, nous travaillons pour les élèves qui nous sont confiés. Nous travaillons pour l'avenir de notre société.

Uni.e.s, nous serons plus forts !

Alain Fortier

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Des ressources dédiées au service des élu.e.s

Depuis mon retour en janvier dernier, je constate avec plaisir être entourée d'une équipe aguerrie, qui a travaillé très fort toute l'année afin de soutenir les élu.e.s. Dans tous nos secteurs d'activité, nous avons fait cheminer les dossiers, nous avons fait valoir les positions des commissions scolaires et nous avons développé de nouveaux outils pour nos membres. Ces défis stimulants mettent en lumière l'expertise des élus, des commissions scolaires et du personnel de la Fédération.

En suivi à la démarche du comité de valorisation des élu.e.s, l'équipe a soutenu les membres du comité politique stratégique mis en place en multipliant les échanges d'informations et les travaux de recherche sur la gouvernance et la démocratie scolaire. La question de la gouvernance de notre réseau a été un des grands thèmes abordés cette année ; il le sera encore au cours des prochains mois. La Fédération sera au rendez-vous afin de faire valoir le droit des citoyennes et des citoyens de s'impliquer pour la persévérance et la réussite éducatives.

Nous devons exprimer haut et fort l'importance de la démocratie scolaire dans notre réseau. Notre mobilisation et notre organisation feront la différence.

Plusieurs avis et mémoires

L'arrivée d'un nouveau gouvernement à l'automne dernier a été synonyme de travail important pour l'équipe de la Fédération, compte tenu du menu législatif chargé. Le personnel a travaillé très fort cette année afin de publier de nombreux avis et mémoires sur les différents projets de loi et décisions gouvernementales. Récréations, taxe scolaire, facture scolaire et de nombreux autres dossiers ont ponctué notre année. Nos prises de position, appuyées par un travail rigoureux et chiffré, ont positionné la Fédération comme un leader incontournable du réseau public d'éducation.

Tout au long de l'année, l'équipe a dû produire un grand nombre de documents et a soutenu la préparation des commissions parlementaires et la représentation politique nécessaire pour les faire connaître. Cinq mémoires et trois avis ont été publiés.

Développement de nouveaux outils, formation et négociations

En vue des prochaines négociations nationales, l'équipe des relations de travail prépare la prochaine ronde. La formation des équipes est complétée et plus d'une cinquantaine de commissions scolaires ont été consultées à ce jour. Nous démontrerons toute l'expertise de la Fédération lors de ces négociations.

Dans le secteur de la formation, ce sont plus de 80 sessions qui ont été offertes, auxquelles ont participé plus de 4 800 élus, gestionnaires et autres membres du personnel des commissions scolaires francophones et anglophones.

Les professionnels de la Fédération poursuivent leur travail de service-conseil et de concertation au sein du réseau des commissions scolaires. Sur le plan des ressources informationnelles (RI), par exemple, la FCSQ participe aux travaux de la Table provinciale en ressources informationnelles afin de se pencher sur les pratiques et sur les façons d'améliorer l'apport des RI dans la réussite éducative de l'élève.

Le Service d'expertise en Présence au travail (SEPT) poursuit son développement. Nous avons notamment mis en place un deuxième simulateur de coût (lésion professionnelle à la CNESST), permettant ainsi à l'ensemble des commissions scolaires de connaître le coût réel d'une lésion professionnelle par le biais d'un outil sur mesure. Soulignons aussi le lancement d'un portail de services pour nos membres.

Nous continuons la représentation pour les services aux entreprises, afin d'obtenir les ressources nécessaires dans les milieux pour le développement de cette expertise. Nous avons aussi conclu une entente avec le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ) pour la mise en ligne de tous les programmes d'attestations d'études supérieures (AEP) et des documents administratifs les concernant sur la plate-forme CLIC-FP.

Une équipe chevronnée

L'expertise de l'équipe de la Fédération est un atout indéniable. En vue à la fois des prochaines négociations, des débats sur la gouvernance et du déploiement de la maternelle 4 ans, notre équipe sera au rendez-vous pour appuyer les élu.e.s et les commissions scolaires partout sur le territoire du Québec.

Pour cette année fructueuse, je remercie chaleureusement chacune et chacun des membres de notre équipe ayant su s'adapter aux changements et répondre présent à chaque instant.

Je remercie également les membres du bureau de direction et du conseil général, pour leur confiance et leur collaboration.

Christiane Barbe

FAITS SAILLANTS 2018-2019

Élections québécoises du 1er octobre 2018 : un changement d'interlocuteurs

À l'aube du déclenchement de la dernière campagne électorale, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a présenté ses attentes aux partis politiques, mettant l'accent sur la valorisation de l'éducation publique, la place essentielle de la démocratie scolaire, de la participation citoyenne et d'un refinancement important pour les services aux élèves.

Un représentant de chaque parti à l'Assemblée nationale est venu présenter la vision de sa formation politique pour le réseau public d'éducation lors du conseil général, en août 2018. La FCSQ s'est tout de suite mise au travail, à la suite des élections ayant porté à la tête du Québec un nouveau gouvernement. Rapidement, une rencontre a eu lieu avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et avec les porte-paroles des différentes formations politiques, afin de faire valoir les enjeux importants aux yeux des élus scolaires pour la réussite des élèves.

Pour l'an prochain, afin de démontrer qu'il n'y a aucune coupe en éducation, le budget devrait contenir au minimum l'augmentation des coûts de système de 4 %, pour arriver à un total de 10,6 milliards de dollars. À ce niveau, il n'y a aucun développement, aucun réinvestissement. Pour favoriser les priorités du réseau, pour améliorer la persévérance et la réussite scolaires, nous demandons un réinvestissement de plus d'un milliard de dollars.

Extrait du communiqué diffusé le 15 février 2019

Des investissements dans le réseau public d'éducation

La FCSQ a déposé ses attentes prébudgétaires en février 2019, se chiffrant à plus d'un milliard de dollars, sans compter les nécessaires investissements dans les infrastructures. En conférence de presse à Québec, le président et la vice-présidente, accompagnés de plusieurs présidences de commissions scolaires, ont présenté ces attentes.

Il était essentiel pour la Fédération d'obtenir un réinvestissement important au-delà des coûts de système, d'environ 4 %, ainsi que la confirmation de la pleine compensation de la baisse de revenus liée au projet de loi nº 3 sur la taxe scolaire

Le budget, déposé le jeudi 21 mars 2019, prévoit une augmentation des sommes consenties au réseau public scolaire de plus de 7 %. Ce montant comprend la hausse des coûts de système (hausse de clientèle, augmentation des salaires, inflation, etc.), comme demandé par la FCSQ, ainsi qu'une croissance des dépenses évaluée à plus de 350 M$. Le budget prévoit également la pleine compensation pour la baisse de la taxe scolaire.

La FCSQ s'est également réjouie des investissements importants en infrastructures pour le maintien des actifs et les ajouts d'espace.

Gouvernance et démocratie scolaire

Chaque fois qu'elle en a l'occasion, la FCSQ fait valoir le rôle et l'importance d'une démocratie scolaire, faisant la force de notre réseau public d'éducation. Dans un souci constant de promotion d'une plus grande participation citoyenne, la FCSQ a salué le projet de loi nº 185, reportant les élections scolaires et demandant au Directeur général des élections de prévoir le vote à distance et le vote électronique.

Le comité de valorisation des élu.e.s a déposé un plan d'action sur le plan local, régional et national. En suivi à cette démarche, un comité stratégique a été mis en place à la Fédération, formé de présidences de commissions scolaires, pour mettre en place ce plan d'action.

Le bilan et le rapport final de la démarche entreprise avec l'éthicien René Villemure, afin de passer d'un gouvernement de processus à un gouvernement d'idées, ont été présentés au colloque de 2018.

Afin d'engager personnellement les élu.e.s scolaires, la FCSQ a mis en place un forum de discussion en ligne, en collaboration avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), afin de leur permettre d'échanger sur leurs différentes actions, posées au quotidien, ou en situations exceptionnelles. Cela s'inscrit dans une perspective de développement de leur rôle.

Gratuité des services éducatifs et obligation de fréquentation scolaire

À la suite de l'adoption du projet de loi nº 144, la FCSQ avait indiqué être attentive à la publication du Règlement sur l'enseignement à la maison. Celui-ci ayant été publié en juin 2018, la FCSQ a salué les modifications apportées, conformes à plusieurs recommandations contenues dans l'avis de la Fédération et de l'ADIGECS. Les travaux se sont poursuivis à la Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison à laquelle participe la FCSQ.

Le 27 mars 2019, le ministre Roberge a déposé un nouveau projet de règlement concernant l'enseignement à la maison. Il précise certaines obligations, notamment l'enseignement des matières prévues au programme de formation : langues, mathématiques, histoire ainsi que sciences et technologies. Cela vient répondre à une recommandation de la FCSQ émise lors de l'étude du projet de loi nº 144. Également, le projet de règlement prévoit l'évaluation par les épreuves ministérielles prévues et la facilitation de l'accompagnement des parents et des élèves par les commissions scolaires.

La FCSQ recommande la gratuité des projets particuliers pour davantage d'équité

La FCSQ a appuyé de façon soutenue les commissions scolaires au sujet de l'action collective sur les frais scolaires. Le 30 juillet 2018, la Cour supérieure a approuvé une entente survenue entre les 68 commissions scolaires concernées et les requérants.

Par la suite, la Fédération est intervenue à de nombreuses reprises sur l'urgence d'agir sur le dossier afin d'éviter d'éventuels recours judiciaires.

En février 2019, le gouvernement a déposé le projet de loi nº 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.

Le mémoire déposé par la FCSQ dans le cadre des consultations particulières met en valeur plusieurs points. D'abord, il était essentiel d'obtenir l'assurance d'une consultation des acteurs du réseau dans la rédaction du règlement découlant du projet de loi.

Afin de garantir l'accessibilité et l'équité pour tous les élèves, peu importe leur milieu, la Fédération recommande le financement par le gouvernement de l'ensemble des projets et programmes particuliers.

Le mémoire insiste également sur la nécessité de tenir collectivement une réflexion sur les tenants et les aboutissants de la gratuité scolaire, afin que tous se posent la question : quelle école voulons-nous au Québec ?

La collaboration est nécessaire pour l'implantation des maternelle 4 ans

Le gouvernement a insisté en ce début de mandat sur la réalisation de sa promesse : implanter universellement la maternelle 4 ans. La FCSQ et ses membres ont insisté pour le travail de collaboration entre le ministre et le réseau.

Le projet de loi nº 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans, a été déposé le 14 février 2019. Pour septembre 2019, 250 classes ont été annoncées par le gouvernement. Les commissions scolaires ont insisté sur la nécessaire réflexion au sujet de la main-d'œuvre et des espaces indispensables pour l'implantation des maternelle 4 ans, partout au Québec.

Nous croyons en la complémentarité des réseaux et des services offerts à nos tout-petits. Ce projet prioritaire pour le gouvernement impose au réseau scolaire des défis, notamment en matière de besoin d'espace, de main-d'œuvre et de transport scolaire. La FCSQ jouera son rôle de représentant de l'ensemble des réalités locales afin d'obtenir un déploiement respectueux des situations de chacun des milieux.

Extrait du communiqué diffusé le 14 février 2019

Taxe scolaire : une pleine compensation exigée

Le gouvernement du Québec a concrétisé son intention d'abaisser la taxe scolaire à un taux unique. Il a déposé en décembre 2018 le projet de loi nº 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire.

La Fédération a participé activement aux consultations particulières sur ce projet de loi. Le mémoire déposé à cette occasion contient 20 recommandations, insistant sur la nécessité pour les commissions scolaires de recevoir la garantie de compensation financière pour pallier la baisse du montant de la taxe scolaire. Cette baisse de taxe, évaluée de façon conservatrice à 900 millions de dollars, s'ajoute à la contribution d'environ 670 millions de dollars, générée par la récente réforme du système de taxation. Cela représente un manque à gagner de 1,5 milliard de dollars.

Le mémoire mentionne aussi que la baisse de taxe est à l'avantage des propriétaires, sans aucune garantie de réduction du fardeau des locataires, lorsque c'est le cas. Les grandes entreprises, de même que les propriétaires d'immeubles non-résidents du Québec, en profiteront également.

Les commissions scolaires ont aussi insisté sur la compensation pour la perte liée à la baisse des revenus d'intérêts ainsi que l'importance pour elles de percevoir les montants découlant des nouvelles constructions.

Récréations : tenir compte des détails

Le ministre de l'Éducation a déposé en février 2019 un projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire afin de préciser les périodes de détente dont les élèves du primaire devraient bénéficier le matin et l'après-midi.

La FCSQ a affirmé trouver louable l'intention du ministre à l'effet d'ajouter du temps de récréation, mais que dans certains milieux, l'organisation du transport et des ressources humaines allaient poser plus de difficultés. Les commissions scolaires ont émis un avis dans le cadre de la prépublication du règlement et comptent bien collaborer afin de mettre en place l'objet de ce règlement.

Laïcité de l'État : les commissions scolaires se questionnent sur l'application

Le gouvernement du Québec a déposé en mars 2019 le projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État. Il repose sur quatre principes :

- La séparation de l'État et de la religion
- La neutralité religieuse de l'État
- L'égalité des citoyennes et des citoyens
- La liberté de conscience et de religion

Les services publics doivent être donnés à visage découvert et être reçus à visage découvert, pour des questions d'identification et de sécurité. De plus, il précise l'interdiction du port de signes religieux pour certaines personnes en position d'autorité, comme les procureurs (es), les policières et les policiers, les enseignantes et les enseignants ainsi que et les directrices et les directeurs des écoles primaires et secondaires publiques.

En réaction, la FCSQ a remis en question plusieurs aspects du projet de loi, notamment l'incohérence apparente entre celui-ci et les valeurs transmises par le système éducatif public : ouverture, inclusion et apprentissage du vivre-ensemble.

D'abord, le projet de loi ne prévoit aucune définition du signe religieux. Pourquoi exclure le réseau privé scolaire, pourtant financé à 70 % par le gouvernement du Québec? Les enseignants du réseau privé n'ont-ils pas le même statut qu'un enseignant du public? La loi, lorsqu'elle sera adoptée, doit impérativement encadrer l'ensemble des établissements scolaires, subventionnés en tout ou en partie par l'État. L'application variable selon le type de personnel nous préoccupe également. Par exemple, les professionnels ou les éducatrices et éducateurs des services de garde scolaire n'auraient pas à s'y soumettre, contrairement aux membres de la direction et aux enseignants. Cela vient créer des exigences différentes selon le statut, sans aucune explication.

Extrait du communiqué diffusé le 28 mars 2019

Développement de nouveaux outils

En collaboration avec douze commissions scolaires, la Fédération travaille à la mise en place d'un Service d'expertise en Présence au travail (SEPT). Dans le cadre de ces travaux, le développement d'un portail de services est débuté.

Par le biais du projet SEPT, elle a développé des simulateurs de coûts permettant autant aux commissions scolaires inscrites au régime rétrospectif que celles inscrites au taux personnalisé à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de connaître le coût réel d'une lésion professionnelle.

La FCSQ a participé à la création de la Table provinciale en ressources informationnelles (TPRI) et coordonne les travaux de cette table. Le travail de la TPRI a pour objectif de rendre disponibles dans les commissions scolaires les infrastructures et les équipements numériques ainsi que les services et le soutien en ressources informationnelles nécessaires à la réussite éducative de l'élève.

Également, il y a eu entente avec le Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ) pour la mise en ligne de tous les programmes d'Attestations d'études professionnelles (AEP) et des documents administratifs les concernant sur la plate-forme CLIC-FP. Les commissions scolaires ont accès à cette plate-forme pour le développement de leur programme.

INSTANCES POLITIQUES 2018-2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rôles et responsabilités

Dépositaire de l'autorité suprême de la Fédération, l'assemblée générale détermine les politiques générales, les objectifs majeurs ainsi que les grandes lignes d'action.

Elle est composée d'élus scolaires, délégués annuellement par les commissions scolaires, et leur nombre varie selon la clientèle de chaque commission scolaire membre.

La 71e assemblée générale s'est tenue les 25 et 26 mai 2018, à Québec. Plus de 200 délégués y ont participé.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- Adoption des rapports de la présidence et de la direction générale ainsi que des états financiers 2017-2018.
- Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019.
- Modification des Règlements généraux de la Fédération.
- État de situation concernant les élections scolaires.
- Suivi aux décisions de l'Assemblée générale de mai 2017.

© Mélissa Vincelli

CONSEIL GÉNÉRAL

Rôles et responsabilités

Le Conseil général est composé du président et de la vice- présidente, élus par l'assemblée générale, ainsi que de la présidente et du président de chacune des commissions scolaires membres ou du représentant qu'elle désigne, de même que de l'administrateur de la Commission scolaire du Littoral.

Les Règlements généraux de la FCSQ prévoient que la direction générale de la Fédération y siège, ainsi qu'un représentant de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS), à titre d'observateur. La secrétaire générale y assiste également.

Le principal mandat du conseil général est d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et de mettre en application les résolutions de cette dernière concernant les politiques, les objectifs et les grandes lignes d'action.

Les membres du Conseil général ont participé à cinq séances régulières.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- Mandats des commissions permanentes de la FCSQ.
- Procédure à suivre lors du comblement de la vacance d'un poste de commissaire qui survient avant le 1er novembre 2019.
- Programmes particuliers et frais chargés aux parents.
- Action collective sur les frais chargés aux parents.
- Élections québécoises du 1er octobre 2018.
- Règles et procédures applicables aux demandes de compensation ou de financement de commissions scolaires concernant des litiges d'intérêt national.

©Mélissa Vincelli

- Projet de loi nº 3, Loi visant l'instauration du taux unique de taxation scolaire.
- Projet de loi nº 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.
- Représentation au sein du gouvernement pour faire valoir l'expertise des commissions scolaires en matière d'entrepreneuriat et pour le transfert de financement afin de développer davantage l'offre de service.
- Représentation pour que le Plan d'action sur la formation professionnelle fasse partie des priorités du nouveau gouvernement.
- Meilleures pratiques en matière d'insertion professionnelle, d'accompagnement et d'évaluation du personnel.
- Concertation régionale des membres de la FCSQ.
- Représentations de la FCCSQ au Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones.
- Cession de terrains par les municipalités pour la construction de nouvelles écoles.
- Révision par le gouvernement de l'indice des milieux socioéconomiques.
- Financement des services aux entreprises.
- Formation initiale des enseignants.
- Maternelle 4 ans.
- Plan d'action sur la valorisation des élus scolaires.
- Comité stratégique quant à la valorisation du rôle des élus scolaires.
- Mise en place d'un forum de discussion pour les élus scolaires.
- Éducation à la sexualité.

BUREAU DE DIRECTION

Rôles et responsabilités

Le bureau de direction est composé de neuf membres : le président et le vice-président élus par l'assemblée générale et sept membres dont un provenant de la région de la Montérégie et un de la région de Montréal.

Ses principales fonctions sont de faire des recommandations au conseil général, d'assurer la surveillance et l'exécution des mandats du conseil ainsi que de voir à la gestion financière et au contrôle du budget.

Les membres du bureau de direction ont participé à six séances régulières et à 13 séances extraordinaires.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions

- Participation de la FCSQ à la Grande semaine des tout-petits.
- Nomination de représentants aux organismes où la Fédération est représentée.
- Règles et procédures applicables aux demandes de compensation ou de financement de commissions scolaires concernant des litiges d'intérêt national.
- Demande de subvention à la CNNESST pour la formation et l'information des membres de la FCSQ dans les domaines de santé et sécurité au travail.
- Adoption d'un avis sur le projet de règlement sur l'enseignement à la maison (mai 2018)
- Modification aux Règlements généraux de la GRICS.
- Action collective pour les frais chargés aux parents.
- Programme lait-école.
- Adoption du mémoire sur le projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration du taux unique de taxation scolaire.
- Adoption de l'avis sur les consultations prébudgétaires 2019-2020.
- Adoption du mémoire sur le projet de loi n° 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.
- Adoption de l'avis sur le projet de règlement modifiant le règlement sur l'enseignement à la maison.
- Adoption de l'avis sur le projet de règlement relatif aux périodes de détente des élèves du primaire.
- Adoption du mémoire sur le projet de loi n° 5 : Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans.
- Règles budgétaires :
  - Règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 ;
  - Règles budgétaires pour les investissements pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 ;
  - Règles budgétaires pour la Commission scolaire du Littoral pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 ;
  - Règles budgétaires amendées pour le transport scolaire pour les années scolaires 2017-2018 à 2021-2022.
- Ressources humaines de la Fédération.
- Prévisions budgétaires 2018-2019.

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION

ALAIN FORTIER
Président – FCSQ
Président – Commission scolaire des Découvreurs

LOUISE LORTIE
Vice-présidente – FCSQ
Présidente – Commission scolaire de Laval

JEAN-PHILIPPE BACHAND
Président – Commission scolaire des Sommets

ÉRIC BERGERON
Président – Commission scolaire De La Jonquière

RICHARD FLIBOTTE
Président – Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

PAULE FORTIER
Présidente – Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles

GAÉTAN GILBERT
Président – Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

ALAIN GRENIER
Président – Commission scolaire de la Côte-du-Sud

CATHERINE HAREL-BOURDON
Présidente – Commission scolaire de Montréal

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Alain Fortier
Président – FCSQ

Président – Commission scolaire des Découvreurs

Louise Lortie
Vice-présidente – FCSQ

Présidente – Commission scolaire de Laval

Thomas Duzyk[1]
Commission scolaire des Affluents

Denis Langlois[3]
Commission scolaire des Appalaches

Lyne Laporte Joly[2]
Commission scolaire de la Baie-James

Charles-Henri Lecours[2]
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Paulette S. Rancourt[2]
Commission scolaire des Bois-Francs

Manon Robitaille[2]
Commission scolaire de la Capitale

Pierre Girard[2]
Commission scolaire de Charlevoix

Claude Lessard[3]
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Jean-François Houle[1]
Commission scolaire des Chênes

Jean-Pierre Pigeon[2]
Commission scolaire des Chic-Chocs

Éric Antoine[2]
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Alain Grenier[1]
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Damien de Halleux[2]
Commission scolaire des Découvreurs

Éric Bergeron[3]
Commission scolaire De La Jonquière

Claude Beaulieu[2]
Commission scolaire des Draveurs

Jean-Yves Laforest[2]
Commission scolaire de l'Énergie

Ginette Côté[2]
Commission scolaire de l'Estuaire

Rodrigue Vigneault[2]
Commission scolaire du Fer

Guilmont Pelletier[3]
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Annie Quenneville[2]
Commission scolaire Harricana

Andrée Bouchard[3]
Commission scolaire des Hautes-Rivières

Diane Nault[1]
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Yves Gilbert[2]
Commission scolaire des Hauts-Cantons

Richard Flibotte[2]
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Francine Cyr[1]
Commission scolaire des Îles

Édith Samson[1]
Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup

Gilbert Barrette[1]
Commission scolaire du Lac-Abitibi

Roxanne Thibeault [1]
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Pierre Rivard [3]
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

Lyne Deschamps *
Commission scolaire des Laurentides

Johanne Hogue *[2]
Commission scolaire des Laurentides

Céline Blanchette [1]
Commission scolaire de Laval

Philip Joycey
Commission scolaire du Littoral

Carole Lavallée [1]
Commission scolaire Marie-Victorin

Catherine Harel-Bourdon [2]
Commission scolaire de Montréal

Céline Lefrançois [1]
Commission scolaire des Monts-et-Marées

Jean Parisée [3]
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Jérôme Demers [3]
Commission scolaire des Navigateurs

Gaétan Gilbert [3]
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Hélène Roberge [1]
Commission scolaire des Patriotes

Brigitte Gagné [2]
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Gaston Rioux [2]
Commission scolaire des Phares

Normand Bélanger [1]
Commission scolaire Pierre-Neveu

Miville Boudreault [2]
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Mario Crevier [1]
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

David Montminy [3]
Commission scolaire de Portneuf

René Dion [1]
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Gilles Normand [3]
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Jean Couture [3]
Commission scolaire René-Lévesque

Marjolaine Arsenault [1]
Commission scolaire de la Riveraine

Liz S. Gagné
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Jean-Pierre Joubert [3]
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Daniel Camden [2]
Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Michel Forget [3]
Commission scolaire des Samares

Paule Fortier [2]
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Jean-Philippe Bachand [1]
Commission scolaire des Sommets

Denis Rajotte [2]
Commission scolaire de Sorel-Tracy

Francine St-Denis [1]
Commission scolaire des Trois-Lacs

Paul Sarrazin [2]
Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Frank Mooijekind [2]
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

La directrice générale de la FCSQ, Christiane Barbe, la secrétaire générale de la FCSQ, Sophie Laberge, et Lucien Maltais, vice-président de l'Association des directions générales des commissions scolaires du Québec (ADIGECS) et représentant de l'ADIGECS, participent aussi au conseil général.

Membres du Comité du budget

Alain Fortier
Président – FCSQ

Président – Commission scolaire des Découvreurs

Éric Bergeron
Président – Commission scolaire De La Jonquière

David Montminy
Président – Commission scolaire de Portneuf

Gilles Normand
Président – Commission scolaire
de la Région de Sherbrooke

Jean-Pierre Pigeon
Président – Commission scolaire des Chic-Chocs

* Membre du Conseil général une partie de l'année.

1 Membre de la Commission permanente sur la mission éducative, présidée par Mme Hélène Roberge.

2 Membre de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers, présidée par Mme Manon Robitaille.

3 Membre de la Commission permanente sur les ressources humaines, présidée par Mme Andrée Bouchard.

La liste des membres du Conseil général est datée du 31 mars 2018.

©Mélissa Vincelli

BILAN DES ACTIVITÉS 2018-2019

Communications et affaires publiques

- Veille médiatique constante et production d'une revue de presse quotidienne visant à informer rapidement les membres et les partenaires de la Fédération à propos des enjeux médiatiques qui concernent le réseau scolaire.
- Diffusion de 43 communiqués de presse des commissions scolaires dans la revue de presse.
- Réponse à 211 demandes d'information, réalisation de 91 entrevues, participation de la présidence à plusieurs mêlées de presse et utilisation des relations de presse pour expliquer le rôle et les responsabilités des commissions scolaires.
- Diffusion de 51 communiqués de presse, élaboration et partage de messages-clés sur différents enjeux d'actualité, participation à trois conférences de presse, signature de quatre lettres d'opinion par le président de la FCSQ et diffusion d'un message de la rentrée.
- Accompagnement des commissions scolaires en matière de gestion de crise médiatique.
- Publication de trois éditions du magazine *Savoir* sur le thème Diversité à l'école, sur le concours des *Prix d'excellence de FCSQ 2017-2018* et sur la démocratie.
- Animation et gestion en continu des médias sociaux afin de promouvoir l'école publique et d'encourager le partage d'information.
- Production du *Message hebdomadaire* de la FCSQ à l'intention des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires ainsi qu'à des partenaires.
- Collaboration à l'organisation et à la détermination du contenu pour le congrès 2019 de la Fédération.
- Coordination et organisation de la remise des *Prix d'excellence de la FCSQ 2018-2019*, sur le thème *L'école publique, riche de sa diversité !*.
- Rédaction du rapport annuel de la FCSQ.
- Soutien et accompagnement du comité politique stratégique
- Création d'un forum de discussion pour les élu.e.s scolaires, soutien et accompagnement pour la mise en place et la tenue des échanges (88 participants).
- Mise en ligne de documents pour les élus scolaires et les gestionnaires sur le site privé de la FCSQ et soutien technologique auprès des membres de la Fédération.
- Usage d'une application Web pour promouvoir les activités de formation ainsi que la mise en ligne des nouvelles éditions du magazine *Savoir*.
- Publication des offres d'emploi des membres sur le site web de la FCSQ.

979
abonnés

55 503
visionnements depuis sa création

1 711
abonnés

1 812
abonnés

2 912
tweets

85 %
nouveaux visiteurs sur fcsq.qc.ca

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).
- Association québécoise de la garde scolaire.
- Comité des partenaires pour la campagne de sécurité en transport scolaire.
- Comité des partenaires pour la Semaine pour l'école publique.
- Compétences Québec.
- Défi OSEntreprendre.
- Fédération des chambres de commerce du Québec.
- Fédération des transporteurs par autobus.
- Fondation de l'entrepreneurship.
- Forces AVENIR.
- Francofête.
- Jour de la Terre.
- Guide Choisir.
- Semaine pour l'école publique.
- Semaine québécoise de réduction des déchets.
- Semaine québécoise des familles.

Financement des commissions scolaires

- Avis de la FCSQ sur le projet de règlement sur l'enseignement à la maison (mai 2018);
- Commentaires de la FCSQ sur le volet assurance-qualité du nouveau modèle de financement des élèves handicapés ou avec des troubles graves du comportement.
- Analyse de la FCSQ de l'étude systémique de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec intitulée *Le respect des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois*.
- Examen des conséquences de la mise à jour des Indices des milieux socioéconomiques (IMSE) découlant du recensement 2016.
- Mémoire sur les projets de règles budgétaires – Fonctionnement des commissions scolaires pour 2018-2019 à 2020-2021, investissements des commissions scolaires pour 2018-2021, transport scolaire pour 2017-2018 à 2021-2022.
- Commentaires de la FCSQ sur le projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire afin de préciser les périodes de détente dont les élèves du primaire devraient bénéficier le matin et l'après-midi.
- Présentation du mémoire de la FCSQ sur le projet de loi nº 3 intitulé, Loi instaurant un taux unique de taxation scolaire à la Commission des finances publiques.
- Élaboration du Guide de fonctionnement du comité de répartition des ressources à la suite des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique.
- Examen des enjeux du financement des programmes particuliers dans le réseau scolaire.
- Analyse de la cession de terrains par les municipalités pour la construction d'écoles.
- Avis de la FCSQ sur les consultations prébudgétaires 2019-2020 et tenue d'une conférence de presse.
- Demande d'avis d'interprétation fiscale à l'Agence de revenu du Canada à la suite des modifications législatives apportées par le ministère des Finances du Canada sur l'imposition de la rémunération des élus.
- Analyse des dispositions budgétaires sur l'éducation au Discours sur le budget 2019 2020.

Formation des élus scolaires et des gestionnaires

- Participation de 4 800 élus, gestionnaires et autres membres du personnel des commissions scolaires francophones et anglophones à plus de 80 sessions de formation et d'information offertes.
- Augmentation de plus du double de la participation aux activités de formation. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'entente conclue entre la FCSQ et la firme Medial Services-Conseils-SST qui a permis d'offrir gratuitement au personnel des commissions scolaires deux formations en ligne asynchrones sur le SIMDUT (SIMDUT 2015 et SIMDUT 2015 Express). Plus de 2 225 personnes y ont participé.
- Accroissement de 25 % du volume d'activités de formation chez les gestionnaires et autres membres du personnel. Le financement scolaire et la réussite des élèves sont les thèmes qui ont attiré le plus grand nombre de commissaires et de gestionnaires cette année. 1 225 personnes ont ainsi participé aux formations qui ont été offertes sur ces sujets par webinaire ou en présentiel ou en séances publiques, sur demande dans les commissions scolaires.
- Formation portant sur les habiletés politiques et la méthodologie de l'indice de milieu socioéconomique utilisée par le MEES.
- Activité de réflexion donnée par le président de la FCSQ portant sur le parcours d'élu.e scolaire dans quatre régions du Québec réunissant près de 150 commissaires. La mobilisation du milieu et la prise de parole en public sont des sujets qui ont aussi retenu leur attention.
- Les gestionnaires ont pour leur part prisé les sujets suivants : la loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises gouvernementales, la gestion des projets de construction et de rénovation en milieu scolaire, la qualité de l'air, les conventions collectives, l'éthique, la civilité au travail, les outils d'aide à la décision en formation professionnelle et les défis du service à la clientèle.
- Offre de six webinaires afin de faciliter l'implantation de nouveaux programmes menant à une attestation d'études professionnelles et pour mieux faire connaître une mesure du MEES permettant de soutenir les commissions scolaires dans le développement pédagogique lié à la formation sur mesure.
- Sessions d'intégration des nouveaux gestionnaires dans les secteurs des ressources financières, humaines, matérielles et du transport scolaire. Plus de 110 personnes y ont participé.
- Tenue d'un forum des communications offert en présentiel et par le Web.
- Tenue de deux rencontres sur l'assiduité au travail qui ont attiré 130 personnes, dont des membres du personnel du réseau collégial et universitaire, du MEES et d'organismes partenaires (GRICS, ACSAQ, AQCS).
- Accompagnement des commissions scolaires dans les domaines suivants : organisation scolaire, analyse et suivi budgétaires et optimisation des ressources, sélection de personnel pour des postes de cadres et de hors-cadres, appréciation du rendement des directions générales, mise en œuvre des plans d'engagement vers la réussite et élaboration des projets éducatifs, coaching de directions (formation professionnelle, formation générale des adultes, finances, etc.).
- Refonte des logiciels *ÉSOPPE FP*, un outil pour l'organisation scolaire de la formation professionnelle et *ÉSOPPE Jeunes*, un outil de gestion pour l'organisation scolaire de la formation générale des jeunes.

Formation générale des jeunes et adaptation scolaire

- Préparation d'un mémoire en vue des consultations particulières sur le projet de loi nº 5, Loi modifiant la loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans.
- Soutien-conseil aux commissions scolaires en matière de formation des jeunes et en adaptation scolaire.
- Comité stratégique sur les services éducatifs à la formation générale des jeunes.
- Préparation d'un avis sur le projet de règlement relatif aux périodes de détente des élèves du primaire.

Collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

La FCSQ contribue à l'actualisation et au développement des pratiques en formation générale des jeunes et en adaptation scolaire grâce à ses implications avec le MEES.

- Comité-conseil sur la maternelle 4 ans en milieu défavorisé.
- Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
- Comité consultatif sur l'orientation scolaire et professionnelle.
- Comité de concertation sur les sorties culturelles.
- Comité de liaison national-régional des pratiques en persévérance scolaire et en réussite éducative.
- Comité national de pilotage de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA).
- Groupe de concertation en adaptation scolaire.
- Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison.
- Table québécoise de la saine alimentation (TQSA).
- Table sur le mode de vie physiquement actif.

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Table de travail sur l'éducation préscolaire.
- Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).
- Comité directeur du Réseau PÉRISCOPE sur la persévérance et la réussite scolaires.
- Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires.
- Comité directeur du Réseau des écoles associées de l'UNESCO du Québec.
- Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales.
- Membre du jury national du Défi *Osentreprendre*.
- Membre du conseil d'administration du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

Participation à des événements

- Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire.
- Rencontre annuelle du Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie.
- Grand rassemblement des tout-petits.
- Congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage.
- Événement : *Mieux comprendre la diversité*.
- Sommet sur la petite enfance : Élevons-nous pour mieux servir les enfants.

©Melissa Vincelli

Formation professionnelle et éducation aux adultes

Soutien-conseil aux commissions scolaires en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et de services aux entreprises, notamment à propos des AEP et des programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Grâce à ses implications avec le MEES, la FCSQ contribue à l'actualisation et au développement des pratiques en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

- Comité de gouvernance de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.
- Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial.
- Comité de vigie sur l'implantation du nouveau curriculum en formation générale des adultes.
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques.
- Concours *Chapeau, les filles !*.
- Sous-comités mixtes MEES-Réseau sur la formation générale des adultes, sur la formation professionnelle, l'accès à la formation professionnelle ainsi que sur les services éducatifs complémentaires en formation professionnelle et en formation générale des adultes.

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Comité de gestion de Formation Québec en réseau (FQR).
- Comité de formation de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec.
- Comité de sélection des bourses d'Éducation internationale.
- Comité directeur de Qualification Québec.
- Groupe de travail de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).
- Groupe de travail portant sur la Loi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Groupe de travail sur la Stratégie provinciale visant à améliorer l'attraction et la rétention des préposées et des préposés aux bénéficiaires en CHSLD.
- Membre des conseils d'administration du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), de Place aux jeunes en région et de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD).

Participation à des événements

- Congrès de l'Association québécoise des intervenants en formation générale des adultes.
- Congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage.
- Colloque annuel de la Table des responsables des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) ainsi que de la Commission professionnelle de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS).
- Rencontre d'information et d'échanges concernant la formation générale de base et la francisation.
- Journée nationale sur les services éducatifs complémentaires en FP et en FGA.
- Journée sur les pratiques gagnantes des commissions scolaires.
- VIA des gestionnaires en formation générale des adultes et VIA portant sur les services éducatifs complémentaires.

AEP, services aux entreprises et CPMT

- Mandat du MESS de coordination des dossiers relatifs aux AEP.
- Organisation de séances d'information pour l'implantation des nouveaux programmes d'études AEP.
- Entente avec le CEMEQ pour la mise en ligne de tous les programmes d'études AEP et les documents administratifs les concernant sur la plateforme TIC-FP. Les commissions scolaires ont accès à cette plateforme pour faciliter l'organisation et l'implantation d'un nouveau programme d'AEP.
- Participation à un sous-comité mixte MEES-Réseau pour la révision des modalités de répartition des enveloppes régionales des AEP.
- Mise en ligne d'un programme de formation destiné aux superviseurs de stagiaires en entreprise dont l'élaboration et la mise en ligne ont été financées par la CPMT. Ce programme est le fruit d'un partenariat avec la Fédération des cégeps, l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET) et la SOFAD.
- Participation au comité organisateur du Colloque Éducation / Formation en santé et services sociaux.
- Collaboration auprès de la direction de la planification de la main-d'œuvre et de la direction du soutien à domicile (MSSS) pour positionner l'offre de service des commissions scolaires dans le réseau de la santé.
- Représentation de la Fédération sur les deux enjeux suivants : financement de base des services aux entreprises et positionnement des commissions scolaires dans le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat.

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Membre du conseil d'administration de la SOFAD.
- Membre du conseil d'administration du Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ).
- Membre du comité de gestion de Formation Québec en réseau (FQR).
- Participation au comité consultatif du MEES pour la formation générale de base par les services aux entreprises.
- Membre du groupe de travail de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).
- Membre du groupe de travail portant sur la Loi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Participation au sous-comité de travail pour documenter les causes des déséquilibres du marché du travail.
- Participation au groupe de travail sur la Stratégie provinciale visant à améliorer l'attraction et la rétention des préposées et des préposés aux bénéficiaires en CHSLD.
- Participation au projet de régionalisation *Intégration en région des personnes immigrantes dans le réseau de la santé et des services sociaux*.

Participation à des événements

- Animation d'un atelier lors du Colloque 2019 de la Corporation des conseillères et conseillers pédagogiques en formation professionnelle et technique (CCCPFPT).
- Colloque Éducation / Formation en santé et services sociaux.
- Colloque de l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET).
- Colloque conjoint de la TREAQFP et de la CFPGPE de l'AQCS.
- Animation d'un atelier lors du congrès annuel du Regroupement québécois des résidences privées pour aînés (RQRA).
- Colloque annuel d'Entrepreneuriat Québec.

Présence au travail

- Suivis réguliers et avis ponctuels formulés dans plus de 1300 dossiers médicaux actifs.
- Prise de rendez-vous d'expertise et aide à la préparation d'un dossier.
- Service-conseil pour l'interprétation des conventions collectives, des lois et des règlements liés à la gestion de la présence au travail et à la prévention de la santé et de la sécurité du travail.
- Production de trois cahiers statistiques nationaux et de plus de 150 rapports personnalisés sur l'absentéisme pour les commissions scolaires :
  - Cahier – Coût des prestations d'assurance salaire – *(printemps)* ;
  - Cahier – Étude statistique sur les lésions professionnelles – *(printemps)* ;
  - Cahier - Indicateurs de gestion en assurance salaire et lésions professionnelles – *(automne)* ;
  - Rapports personnalisés sur l'absentéisme *(trois rapports individuels pour chaque CS)*.
- Coordination et animation de rencontres nationales sur la gestion de l'assiduité et la santé et sécurité du travail offertes aux gestionnaires des services des ressources humaines.
- Formation en ligne concernant le SIMDUT en milieu scolaire (version régulière et abrégée) offerte gratuitement et en nombre illimité.
- Formation offerte aux nouveaux gestionnaires concernant les régimes d'assurance salaire.
- Consultation concernant différentes mises à jour réglementaire en santé et sécurité du travail.
- Création d'un dépliant-modèle d'information pour les commissions scolaires concernant le programme *Pour une maternité sans danger* (PMSD).
- Grilles d'analyse des diagnostics liés à des complication de grossesse.
- Rédaction d'une vingtaine de modèle de lettre en gestion médico-administrative.
- Rédaction d'un cadre informatif et juridique concernant la détection de monoxyde de carbone en milieu scolaire.
- Développement d'un deuxième simulateur de coût (lésion professionnelle à la CNESST), permettant ainsi à l'ensemble des commissions scolaires de connaître le coût réel d'une lésion professionnelle par le biais d'un outil sur mesure.
- Coordination des travaux et animation des rencontres de la Table RHRM-SST. Pilotée par la FCSQ, la table a pour objectifs de mieux coordonner des actions concertées en SST entre les services des ressources humaines et les services des ressources matérielles.
- Mapping des outils SST et coordination d'un projet de partage d'outils SST entre les commissions scolaires.
- Enquête nationale sur les mécanismes de prévention et les priorités des commissions scolaires en matière de prévention SST.
- Préparation d'un projet national SST (demande d'allocation en attente auprès du ministère).
- Poursuite du développement d'un *Service d'Expertise en Présence au Travail* (SEPT), dont le lancement d'un portail de services pour les commissions scolaires.
- Développement de matériel de formation personnalisé

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Participation aux rencontres du Comité consultatif en santé et sécurité au travail du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et à plusieurs de ses sous-comités, dont ceux sur la prévention et la réparation des lésions professionnelles.
- Participation aux rencontres du Comité des relations du travail du Conseil du patronat du Québec (CPQ).
- Représentation des commissions scolaires au Comité national pour la formation à la prévention des risques professionnels et ses groupes de travail.
- Collaborations avec les principaux partenaires sur l'avancement de dossiers concernant des enjeux pour les commissions scolaires (Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT), ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – ministère de la Santé et des Services sociaux (MESS), Secrétariat du Conseil du trésor, Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du Québec (CNESST), etc.
- Collaboration à des travaux de recherches (notamment certains projets de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- Rencontre avec les représentants de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) concernant les Programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) des commissions scolaires et l'évaluation médicale lors de l'embauche.
- Participations aux travaux de mises à jour législatives et réglementaires en matière SST (bruit en milieu de travail, amiante, machines, espaces clos, etc.) en collaboration avec le patronat.
- Concertation avec les représentants patronaux d'autres secteurs au sujet d'enjeux nationaux en matière SST, notamment concernant la santé psychologique au travail.
- Intervention auprès de la Société GRICS et communication auprès des commissions scolaires afin de corriger une problématique liée à l'application du système de paye concernant la déclaration des salaires du personnel de soutien dont le poste comporte une mise à pied cyclique.
- Rencontre avec les représentants de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) concernant les Programmes d'accès à l'égalité.

Relations du travail

- Services-conseils aux gestionnaires pour l'application et l'interprétation des conventions collectives ainsi que des lois et règlements du travail concernant le personnel de soutien, le personnel professionnel et le personnel enseignant des commissions scolaires ainsi que des règlements sur les conditions de travail des gestionnaires.
- Accompagnement des gestionnaires des ressources humaines pour la négociation des ententes locales.
- Production d'outils de référence et de guides d'accompagnement concernant la mise en œuvre des conventions collectives et leurs amendements ainsi que les modifications législatives ou réglementaires en relations du travail.
- Coordination de quatre rencontres de la Table de concertation des DRH qui regroupe des représentants provenant de 17 régions. Des membres de cette Table forment également un Comité stratégique sur la négociation nationale.
- Coordination du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) pour la mise en application et la modification des conventions collectives.
- Représentation des commissions scolaires auprès du Greffe des tribunaux d'arbitrage de l'éducation lors des fixations mensuelles du rôle d'arbitrage, suivi des griefs pour l'ensemble du réseau scolaire et production de résumés des sentences arbitrales de l'éducation.

Implication et participation aux travaux des partenaires de la FCSQ

- Comité de travail pour la poursuite de la révision des conditions de travail des gestionnaires.
- Conseil du patronat du Québec (en lien avec les relations du travail).
- Comités interronde concernant le personnel de soutien en service direct aux élèves présentant des troubles graves du comportement (FTQ/SCFP-SEPB).
- Comité national de concertation avec la FAE.
- Comité national de concertation avec la FSE-CSQ.
- Comités paritaires intersectoriels d'assurances (FTQ, CSN et FISA).

Ressources matérielles et technologies de l'information (TI)

- Services-conseils aux commissions scolaires sur plusieurs sujets : gestion contractuelle, gestion des projets de construction, gestion énergétique, entretien sanitaire, gestion des services alimentaires, gouvernance et gestion de ressources informationnelles.
- Mise à jour du recueil de gestion, regroupant les informations administratives et légales utiles pour les gestionnaires en ressources matérielles et en approvisionnement dans les commissions scolaires. La version antérieure datait de 2013-2014.
- Rédaction et diffusion d'un gabarit facilitant la rédaction d'une politique ou d'une directive relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle. Les commissions scolaires sont tenues de concevoir et de mettre en place un cadre organisationnel de gestion des risques en cette matière.
- Renouvellement de l'entente de partenariat avec Les Producteurs de lait du Québec. Vingt-deux commissions scolaires ont bénéficié d'une offre de berlingots de lait gratuits pour chaque berlingot acheté. L'entente a permis aux commissions scolaires d'obtenir des gratuités de près d'un million de dollars. Dix-neuf commissions scolaires ont participé au programme d'achat regroupé de berlingots, pour une économie annuelle d'environ 200 000 $.
- Entente avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) relative à l'acquisition de licences pour permettre l'utilisation gratuite du logiciel du nom de Géobase Adresses-Québec; on compte 62 commissions scolaires participantes.

- Protocole d'entente, en janvier 2018, avec Collecto, afin d'offrir un programme d'aide aux employés au réseau de l'éducation. Participation de 38 commissions scolaires, pour une économie annuelle évaluée à 180 000 $, ce qui représente 15 % d'économie sur le tarif horaire des professionnels.
- Entente de partenariat avec Collecto afin de déployer une offre de service liée à un plan directeur en ressources informationnelles auprès des commissions scolaires du Québec. Cette offre de service vise à rendre disponible un gabarit de plan directeur en ressources informationnelles, incluant cinq heures de consultation.
- Coordination d'un groupe de travail sur les ressources matérielles. En décembre 2018, ce comité a transmis des propositions en gestion des ressources matérielles au MEES. Plusieurs de ces propositions ont été tenues en compte par les instances gouvernementales afin de répondre aux besoins des commissions scolaires.
- Création d'un nouveau groupe de travail sur les technologies de l'information (TI). Composé de responsables des TI de plusieurs commissions scolaires, ce groupe de travail a pour mandat de proposer des orientations stratégiques en matière TI afin d'outiller et de soutenir le réseau dans ce domaine. En décembre 2018, ce comité a transmis des propositions en gestion des technologies de l'information au MEES, plusieurs de ces propositions ont été tenues en compte par les instances gouvernementales afin de répondre aux besoins des commissions scolaires.
- Participation à la création de la Table provinciale en ressources informationnelles (TPRI) et coordination des travaux de cette table. Cette nouvelle table est composée des présidents des Tables régionales en TI, en tant que membres officiels, ainsi que du président de la Commission professionnelle en TI via l'AQCS, en tant que membre invité. Le travail de la TPRI a pour objectif de rendre disponibles dans les commissions scolaires les infrastructures et les équipements numériques ainsi que les services et le soutien en RI nécessaires à la réussite éducative de l'élève. C'est une Table de partage et de concertation. En décembre 2018, la TPRI a transmis des propositions en matière de sécurité de l'information au MEES.

Représentation au sein de comités ministériels et des partenaires

- Sous-comité ministériel sur la gouvernance des infrastructures scolaires.
- Comité ministériel sur l'aménagement de la cour ou du parc-école.
- Comité ministériel de travail en développement durable visant la promotion et l'élaboration d'une démarche en développement durable.
- Conseil d'administration de Collecto en tant que membre invité.
- Comité en gestion des infrastructures des commissions scolaires (GICS-MEES).
- Comité de cession de terrains libre de toute contrainte (MEES).
- Comité pour le renouvellement des ententes entre les commissions scolaires et les télécommunicateurs (réseau de la fibre optique).
- Comité pour les inventaires des équipements technologiques des commissions scolaires.
- Comité pour le renouvellement des licences des commissions scolaires (Microsoft, etc.).
- Participation au conseil d'administration (vice-présidence) de l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ).
- Chaire de recherche de l'École de l'architecture de l'Université Laval (SCHOLA).

Services juridiques

- Assistance juridique en réponse à plus de 300 demandes de consultation relatives à la Loi sur l'instruction publique et à plusieurs domaines spécialisés tel la gouvernance scolaire, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, le transport et les élections scolaires. Production d'avis écrits aux commissions scolaires
- Soutien aux instances politiques et aux services administratifs de la Fédération.
- Soutien juridique offert dans la production de mémoires et avis dans le cadre des projets suivants :
  - Projet de loi nº 5 : Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans ;
  - Projet de loi nº 12 : Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées ;
  - Projet de loi nº 21 : Loi sur la laïcité de l'État ;
  - Projet de règlement relatif aux périodes de détente des élèves du primaire ;
  - Projet de règlement modifiant le règlement sur l'enseignement à la maison.
- Gestion de la transaction intervenue dans le cadre de l'action collective relative aux frais exigés aux parents et gestion de l'action en garantie contre les assureurs.

Transport scolaire

- Interventions de la FCSQ en réaction à la mobilisation lancée par la CSN concernant une grève dans le transport scolaire.
- Échanges avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Fédération des transporteurs par autobus à la suite des modifications apportées au Code de la sécurité routière.
- Participation au comité mis en place par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports sur le projet pilote de caméra de surveillance Bus patrouille.
- Échanges avec Transport Canada, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Société de l'assurance automobile du Québec et la Fédération des transporteurs par autobus concernant la sécurité dans le transport scolaire, notamment l'utilisation de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires.

LAURÉATS DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FCSQ 2017-2018

MÉDAILLE D'OR

Claude Lessard
Président du CTREQ et ex-président du Conseil supérieur de l'éducation

MÉDAILLE D'ARGENT

Jean-Marie Villeneuve
Commissaire retraité – C. s. du Lac-Saint-Jean

Maude Desjardins
Commissaire – C. s. de La Jonquière

Sylvie Belzile
Commissaire – C. s. des Rives-du-Saguenay

Jeanine Caouette
Commissaire retraitée – C. s. du Pays-des-Bleuets

Claude Beaulieu
Commissaire – C. s. des Draveurs

Raynald Goudreau
Directeur général retraité –
C. s. au Cœur-des-Vallées

Francis Audet
Directeur du Service des ressources matérielles et administratives – C. s. Harricana

Johanne Fournier
Directrice générale – C. s. de l'Or-et-des-Bois

Micheline Hamel
Directrice de l'école Marie-Leneuf –
C. s. du Chemin-du-Roy

Lyne Bélanger
Commissaire – C. s. des Chênes

Lise Beaulieu
Commissaire-parent – C. s. des Phares

Serge Pelletier
Ex-directeur général – C. s. du Fleuve-et-des-Lacs

Yvan Tardif
Ex-directeur général –
C. s. de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Sandra Théberge
Directrice du Service des ressources éducatives jeunes et adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises –
C. s. des Monts-et-Marées

Céline Dufresne
Directrice adjointe des Services éducatifs –
C. s. des Samares

MÉDAILLE DE BRONZE

Silvia Barkany
Ex-commissaire parent –
C. s. des Portages-de-l'Outaouais

Anne-Marie Arcand
Commissaire – C. s. au Cœur-des-Vallées

Michelle Briand
Commissaire – C. s. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Richard Gagnon
Surveillant à la Polyvalente de Disraëli –
C. s. des Appalaches

Gaétan Vachon
Maire de Ville Sainte-Marie et préfet –
MRC Nouvelle-Beauce

Rémi Houde
Conseiller pédagogique – C. s. des Navigateurs

Nicole Leclerc
Enseignante à l'école primaire du tremplin –
C. s. de la Côte-du-Sud

Sylvie Gilbert Boucher
Commissaire – C. s. de l'Or-et-des-Bois

Martin Fréchette
Directeur de l'école Belle-Vallée –
C. s. du Chemin-du-Roy

Guylaine Lessard
Directrice d'école primaire – C. s. de l'Énergie

Marc-André Durand
Enseignant à l'école secondaire Champagnat –
C. s. de l'Énergie

Dany Boudreault
Commissaire parent – C. s. des Bois-Francs

Michael Provencher
Secrétaire général – C. s. des Bois-Francs

Carmen Lemire
Directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières –
C. s. des Chênes

Yves La Haye
Directeur adjoint du Service des technologies de l'information et des communications –
C. s. de la Riveraine

Jasmin Lafortune
Horticulteur et conférencier dévoué aux élèves et à la communauté – C. s. des Samares

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA FCSQ 2017-2018

Sous la présidence d'honneur de Paul Raymond, président et chef de la direction d'Alithya, une firme de consultation en stratégies et technologies numériques, la remise des *Prix d'excellence de la FCSQ* a eu lieu lors du colloque les 24 et 25 mai 2018 à Québec.

Au total, 57 projets ont été soumis par les commissions scolaires membres de la FCSQ, dans cinq catégories : services de la commission scolaire, préscolaire et primaire, secondaire, formation professionnelle et éducation des adultes.

En raison de la qualité des projets présentés et de la place importante de la technologie dans ses projets, la Commission scolaire Beauce-Etchemin s'est vu remettre le prix de *Commission scolaire innovante*.

CATÉGORIE PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Commission scolaire de l'Énergie

Le projet Entrepreneuriat et développement numérique de la Commission scolaire de l'Énergie s'est démarqué en offrant aux élèves du primaire l'occasion de vivre une initiation au codage informatique. Ainsi, les élèves développent un projet entrepreneurial et apprennent notamment le français, l'anglais et les mathématiques en concevant des jeux vidéo pédagogiques. L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Communauté entrepreneuriale de Shawinigan. Partenaires de leur communauté, des entreprises œuvrant en développement numérique ont parrainé les écoles participantes.

CATÉGORIE SECONDAIRE

Commission scolaire De La Jonquière

C'est en mettant en place la première concentration Sport Électronique au Québec, à l'automne 2017, que la Commission scolaire De La Jonquière a attiré l'attention des membres du jury. Ce projet vise à amener l'élève à jouer mieux, plutôt qu'à jouer davantage. Les 18 élèves inscrits au programme suivent leur formation académique en avant-midi, alors qu'en après-midi ils participent aux activités de leur concentration, soit le jeu électronique, l'informatique et l'activité physique. Dès l'automne 2018, ce projet pilote est devenu une concentration officielle offerte aux élèves de secondaire 1 à 5.

CATÉGORIE FORMATION PROFESSIONNELLE

Commission scolaire de Montréal

En formation professionnelle, l'École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de la Commission scolaire de Montréal, accompagnée par des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal, a mis en place une nouvelle approche pour outiller les enseignants afin de les aider à accompagner leurs élèves dans le développement de stratégies de lecture et ainsi améliorer leur compréhension de textes sur supports numériques. Cette approche a été adaptée au contexte d'apprentissage exclusivement numérique.

CATÉGORIE SERVICES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a innové en implantant le projet *La prévention du décrochage scolaire par le suivi des cohortes*. Grâce à la technologie, les directions des écoles secondaires peuvent échanger de l'information et suivre l'évolution du parcours des élèves, et ce, jusqu'à l'obtention de leur diplôme ou de leur qualification. Véritable outil de pilotage et de régulation des cohortes, l'outil technologique permet d'obtenir rapidement un portrait du décrochage scolaire au sein de la commission scolaire et de mesurer l'efficacité des mesures mises en place pour y faire face. Ce projet a favorisé une meilleure collaboration entre les écoles et entre les programmes de formation générale des jeunes, de formation générale des adultes et de formation professionnelle.

CATÉGORIE ÉDUCATION DES ADULTES

Commission scolaire de Laval

Expérimentation assistée par ordinateur est un projet de la Commission scolaire de Laval qui consiste à la mise en place d'un environnement de laboratoire informatisé. Ce laboratoire procure à l'élève adulte un environnement qui contribue à améliorer la qualité de ses analyses et de ses interprétations des résultats obtenus dans le cadre d'une activité expérimentale. Les instruments traditionnels de laboratoire ont été remplacés par des instruments virtuels. Cette approche favorise l'autonomie et stimule la créativité de l'élève adulte.

© Piperni spectacle et vidéos

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Direction générale

Christiane Barbe
Directrice générale

Claire April
Adjointe administrative

Sophie Laberge
Secrétaire générale

Marie-Josée Lépinay
Régisseuse des finances
et des ressources matérielles

Marjorie Ménard
Conseillère aux Attestations d'études professionnelles, aux services aux entreprises et aux projets de la Commission des partenaires du marché du travail

Nathalie Morasse
Conseillère à la formation générale des jeunes et à l'adaptation scolaire

Salma Mdaghri Alaoui
Secrétaire de gestion

Lisa-Marie Lévesque
Réceptionniste

Direction des communications et des affaires publiques

Caroline Lemieux
Directrice

Nathalie Masse
Technicienne en communications

Catherine Roy
Conseillère en communications et webmestre

Bruno-Pierre Cyr
Conseiller en communications

Direction du financement et des services administratifs

Fabien Labonté
Conseiller en ressources matérielles
et en technologies de l'information

Annie Jomphe
Conseillère à la formation
et en développement organisationnel

Louise Tremblay
Consultante et conseillère en financement
et en transport scolaire

René Lepage,
Consultant en financement

Carole Dubois
Agente de bureau

Line Chevrette
Agente de bureau

Direction des relations du travail

Louis Bourcier
Directeur

Isabelle Sirois
Secrétaire de gestion

François Darveau
Coordonnateur du secteur Présence au travail

Johan Fortin
Conseillère en relations du travail –
Personnel enseignant

Andrée-Anne Goudreault
Conseillère en gestion de l'assiduité et en santé et sécurité du travail

Laurence Lafrenière
Conseillère en gestion de la présence au travail –
Projet Service d'expertise en présence au travail

Huguette Daigle
Secrétaire de gestion

Émilie Gosselin-Bergeron
Conseillère en relations du travail –
Personnel enseignant

Sophie Laberge
Coordonnatrice de la négociation –
Personnel de soutien et personnel professionnel

Brigitte L'Heureux
Conseillère en relations du travail –
Personnel-cadre et personnel professionnel

Sylvie Proulx
Infirmière et conseillère médicale

Cynthia Vanasse
Infirmière et conseillère médicale

Nancy Thivierge
Coordonnatrice de la négociation –
Personnel enseignant

Yvan Bertrand
Conseiller en relations du travail –
Personnel de soutien

André Cloutier
Conseiller en relations du travail –
Personnel enseignant

Le répertoire des membres du personnel administratif est daté du 31 mars 2019.

COMMISSIONS SCOLAIRES MEMBRES DE LA FCSQ

- Commission scolaire des Affluents
- Commission scolaire des Appalaches
- Commission scolaire de la Baie-James
- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Commission scolaire des Bois-Francs
- Commission scolaire de la Capitale
- Commission scolaire de Charlevoix
- Commission scolaire du Chemin-du-Roy
- Commission scolaire des Chênes
- Commission scolaire des Chic-Chocs
- Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
- Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- Commission scolaire des Découvreurs
- Commission scolaire des Draveurs
- Commission scolaire de l'Énergie
- Commission scolaire de l'Estuaire
- Commission scolaire du Fer
- Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
- Commission scolaire Harricana
- Commission scolaire des Hautes-Rivières
- Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Commission scolaire des Îles
- Commission scolaire De La Jonquière
- Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup
- Commission scolaire du Lac-Abitibi
- Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
- Commission scolaire des Laurentides
- Commission scolaire de Laval
- Commission scolaire du Littoral
- Commission scolaire Marie-Victorin
- Commission scolaire de Montréal
- Commission scolaire des Monts-et-Marées
- Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
- Commission scolaire des Navigateurs
- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- Commission scolaire des Patriotes
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Commission scolaire des Phares
- Commission scolaire Pierre-Neveu
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Commission scolaire de Portneuf
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Commission scolaire René-Lévesque
- Commission scolaire de la Riveraine
- Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- Commission scolaire de Rouyn-Noranda
- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
- Commission scolaire des Samares
- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- Commission scolaire des Sommets
- Commission scolaire de Sorel-Tracy
- Commission scolaire des Trois-Lacs
- Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

États financiers

2018
2019

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements supplémentaires	
Annexe A - Services rendus, subventions et activités autrement financées	15
Annexe B - Administration	15
Annexe C - Direction générale	15
Annexe D - Communications et affaires publiques	16
Annexe E - Financement, gestion et services administratifs	16
Annexe F - Direction des relations du travail	16
Annexe G - Siège social	16

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
ROY, LABRECQUE, BUSQUE, BLANCHET CPA INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fédération des commissions scolaires du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des commissions scolaires du Québec (la « Fédération »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les données du budget sont présentées à titre informatif et n'ont pas fait l'objet ni d'audit ni d'un examen.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Québec
160-5055, boul. Wilfrid-Hamel, G2E 2G6
Tél.: 418-871-0013, téléc.: 418-871-0162

St-Apollinaire
103A-94, rue Principale, G0S 2E0
Tél.: 418-881-0013, téléc.: 418-881-0162

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Les données du budget sont présentées à titre informatif et n'ont pas fait l'objet ni d'audit ni d'un examen.

Roy, Le Bourque, Busque, Blanchet

CPA inc. [1]

Québec, le 26 avril 2019

[1] Par Gilles Busque, CPA auditeur, CA

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
PRODUITS			
Cotisations	**4 456 883 $**	4 605 447 $	4 335 487 $
Coordination des régions	**79 786**	67 977	54 366
Intérêts créditeurs et autres produits	**31 000**	51 220	33 354
Contrats de services	**29 763**	28 062	28 393
	4 597 432	4 752 706	4 451 600
Services-conseils aux membres	**2 700 000**	2 211 916	2 341 309
Colloque - qualification et la formation	**185 000**	204 075	1 000
Services des ressources matérielles	**38 000**	40 055	66 908
Location des locaux	**30 000**	26 400	22 025
Congrès biennal	**-**	-	203 583
	7 550 432	7 235 152	7 086 425
CHARGES			
Services rendus, subventions et activités autrement financées (Annexe A)	**2 737 056**	2 686 524	2 456 511
Administration (Annexe B)	**1 267 497**	1 008 365	1 174 669
Direction générale (Annexe C)	**1 205 472**	856 770	1 478 451
Communications et affaires publiques (Annexe D)	**695 000**	823 986	970 514
Financement, gestion et services administratifs (Annexe E)	**444 935**	522 468	356 117
Direction des relations du travail (Annexe F)	**535 472**	306 612	325 570
Siège social (Annexe G)	**540 000**	293 687	285 995
	7 425 432	6 498 412	7 047 827
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES CHARGES	**125 000**	736 740	38 598
AUTRES CHARGES			
Amortissement des immobilisations corporelles	**(125 000)**	(138 497)	(101 118)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**- $**	598 243 $	(62 520) $

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Investi en immo-bilisations corporelles	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	**1 898 439 $**	**136 492 $**	**2 034 931 $**	2 097 451 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(138 497)**	**736 740**	**598 243**	(62 520)
Investissement en immobilisations corporelles	**1 292 806**	**(1 292 806)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN	**3 052 748 $**	**(419 574) $**	**2 633 174 $**	2 034 931 $

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

BILAN

31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**2 342 257 $**	1 428 163 $
Débiteurs (note 3)	**646 245**	588 316
Charges payées d'avance	**48 531**	33 558
	3 037 033	2 050 037
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	**3 052 748**	1 898 439
	6 089 781 $	3 948 476 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	**979 000 $**	- $
Créditeurs (note 6)	**1 218 125**	1 074 117
Produits reportés (note 7)	**1 202 289**	839 428
Apports reportés (note 8)	**57 193**	-
	3 456 607	1 913 545
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 052 748**	1 898 439
NON AFFECTÉ	**(419 574)**	136 492
	2 633 174	2 034 931
	6 089 781 $	3 948 476 $

ENGAGEMENTS (note 9)

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**598 243 $**	(62 520) $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**138 497**	101 118
	736 740	38 598
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	**(57 929)**	(214 128)
Charges payées d'avance	**(14 973)**	(14 091)
Créditeurs	**144 008**	261 219
Apports reportés	**57 193**	(226 561)
Produits reportés	**362 861**	456 835
	1 227 900	301 872
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(1 292 806)**	(312 566)
FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	**979 000**	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**914 094**	(10 694)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**1 428 163**	1 438 857
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**2 342 257 $**	1 428 163 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire sans référence au statut confessionnel ou linguistique. La fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de représentante de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

La fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les contrats de services, les services-conseils aux membres, la coordination des régions et les services de ressources matérielles sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Les intérêts créditeurs sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Elles sont amorties selon les méthodes d'amortissement et les taux ou périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	25 ans
Améliorations du bâtiment	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Ameublement de bureau	Amortissement dégressif	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, à l'exclusion des taxes à la consommation..

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Commissions scolaires et autres	645 948 $	587 218 $
Plan d'acquisition d'équipement informatique pour les employés	297	1 098
	646 245 $	588 316 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	1 250 000 $	- $	1 250 000 $	1 250 000 $
Bâtiment	1 839 737	155 662	1 684 075	467 430
Améliorations du bâtiment	205 109	157 161	47 948	75 646
Équipement informatique	456 052	413 958	42 094	69 575
Ameublement de bureau	452 081	423 450	28 631	35 788
	4 202 979 $	1 150 231 $	3 052 748 $	1 898 439 $

5. EMPRUNT BANCAIRE

La fédération dispose de deux emprunts bancaires aux montants respectifs de 100 000 $ et 400 000 $ remboursables sur demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % l'an, soit 4,20 %.

La fédération a obtenue un emprunt bancaire au montant de 1 000 000 $ pour les réparations majeures au bâtiment, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel soit 3,95 %. Cet emprunt est garanti par une hypothèque sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 2 982 023 $.

La fédération dispose de trois cartes de crédit au montant total de 15 000 $.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

6. CRÉDITEURS

	2019	2018
Comptes fournisseurs et charges courues	**530 394 $**	380 808 $
Salaires et vacances	**580 815**	582 688
Taxes à la consommation	**67 554**	71 259
Dépôts de soumission	**39 362**	39 362
	1 218 125 $	1 074 117 $

7. PRODUITS REPORTÉS

	2019	2018
Service d'expertise en présence au travail (SEPT)	**957 911 $**	579 444 $
Développement des services en gestion des invalidités-projets spécifiques	**214 978**	252 844
Congrès biennal	**19 400**	-
Activités de formation	**-**	7 140
	1 192 289 $	839 428 $

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu de subventions, sont destinées à des projets et à couvrir les charges de ces projets pour les exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
Programme santé et sécurité du travail		
Solde au début	**- $**	113 609 $
Montants reçus au cours de l'exercice	**236 109**	218 432
Montant constatés à titre de produits de l'exercice	**(178 916)**	(332 041)
Solde à la fin	**57 193 $**	- $

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par la Fédération en vertu d'un contrat avec un ancien employé échéant en juin 2019 totalise 20 850 $ et sera versé au cours du prochain exercice.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La Fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié à ses débiteurs..

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Fédération n'exige généralement pas de caution.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

11. SERVICES-CONSEILS AUX MEMBRES

	Produits	Charges	2019 Net	2018 Net
Santé et sécurité du travail	178 916 $	256 756 $	(77 840) $	- $
Formation des gestionnaires	337 550	249 122	88 428	148 316
Formation pour instances politiques	27 306	11 778	15 528	22 273
Formation en gestion	-	631	(631)	(12 175)
Recrutement	81 976	67 162	14 814	15 210
Commission des partenaires du marché du travail	306 457	476 117	(169 660)	-
Attestation d'études professionnelles	80 250	120 377	(40 127)	(1 043)
Service de paie - TREAQ FP	59 092	59 092	-	-
Soutien à la négociation	648 287	803 573	(155 286)	(69 940)
Comité de perfectionnement des directions générales	90 085	87 438	2 647	-
Service d'expertise en présence au travail (SEPT)	391 533	391 533	-	-
Développement des services en gestion des invalidités-projets spécifiques	10 464	10 464	-	-
	2 211 916 $	2 534 043 $	(322 127) $	102 641 $

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
ANNEXE A - SERVICES RENDUS, SUBVENTIONS ET ACTIVITÉS AUTREMENT FINANCÉES			
Services-conseils aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	**2 530 056 $**	2 534 043 $	2 238 668 $
Colloque	**150 000**	136 344	8 697
Location de locaux	**19 000**	16 137	24 387
Services des ressources matérielles/Géobase	**38 000**	-	37 834
Congrès biennal	**-**	-	146 925
	2 737 056 $	2 686 524 $	2 456 511 $
ANNEXE B - ADMINISTRATION			
Activités régionales	**337 497 $**	347 763 $	328 305 $
Présidence et vice-présidence	**170 000**	227 408	162 086
Conseil général	**200 000**	211 264	192 021
Commissions permanentes	**130 000**	101 418	110 958
Priorité et dossiers majeurs	**250 000**	72 647	169 325
Bureau de direction	**140 000**	33 932	162 466
Assemblée générale	**40 000**	13 933	49 508
	1 267 497 $	1 008 365 $	1 174 669 $
ANNEXE C - DIRECTION GÉNÉRALE			
Direction	**205 000 $**	270 588 $	359 180 $
Activités administratives et éducatives	**287 472**	204 032	130 336
Services juridiques et secrétariat général	**200 000**	139 198	162 518
Ressources financières et matérielles	**125 000**	133 554	154 487
Gestion des ressources humaines	**300 000**	99 425	487 443
Changements à la direction	**88 000**	-	61 909
Recherche et analyse	**-**	9 973	122 578
	1 205 472 $	856 770 $	1 478 451 $

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Budget	2019	2018
ANNEXE D - COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES			
Communications	**410 000 $**	571 832 $	540 623 $
Direction	**200 000**	166 496	341 053
Affaires publiques	**50 000**	56 321	53 297
Services téléphoniques	**35 000**	29 337	35 541
	695 000 $	823 986 $	970 514 $
ANNEXE E - FINANCEMENT, GESTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS			
Direction	**188 935 $**	380 767 $	224 758 $
Ressources matérielles	**120 000**	141 701	131 359
Formation	**136 000**	-	-
	444 935 $	522 468 $	356 117 $
ANNEXE F - DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL			
Direction	**217 000 $**	246 780 $	211 580 $
Relations du travail et conditions de travail	**318 472**	59 832	113 990
	535 472 $	306 612 $	325 570 $
ANNEXE G - SIÈGE SOCIAL			
Charges relatives à l'immeuble	**440 000 $**	187 999 $	179 279 $
Informatique	**55 000**	68 047	53 610
Imprimerie	**20 000**	22 214	24 011
Documentation, fournitures, mobilier et équipement	**25 000**	15 427	29 095
	540 000 $	293 687 $	285 995 $

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4

Téléphone : **418 651-3220**
Sans frais : **1 800 463-3311**

info@fcsq.qc.ca
fcsq.qc.ca